

Giro.com

JANUIER

LES VOEUX DU MAIRE

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Une nouvelle année ne renie pas les précédentes : le bilan de ce "magasin" où sont entreposés nos réussites, nos échecs, même s'il ne nous apprend pas tout ce qu'il faut faire à situation semblable, nous enseigne au moins ce qu'il serait préférable d'éviter. Une nouvelle dégradation de notre environnement économique et ses conséquences sociales s'annonce. Découragés par ceux qui nous prédisent le pire, nous pourrions nous réfugier dans l'attitude des "3 petits singes": l'ignorance, et, pensant nous épargner toute déception, éviter tout engagement, aussi petit soit-il. Des anciens, dans des moments bien plus difficiles et pas si lointains, nous ont démontré que c'est en "se serrant les coudes", qu'ils ont trouvé les moyens de surmonter leurs difficultés.

La Solidarité, elle, implique une responsabilité d'assistance et d'entraide. L'élan qui la caractérise a pour objectif de soutenir, d'aider les plus pauvres, les plus faibles, les plus vulnérables, tout en respectant leur dignité. La solidarité est indispensable à la cohésion sociale, elle est le rempart contre les tensions, divisions, voire pire ... les conflits.La solidarité, chacun d'entre nous aura, à un moment donné, l'opportunité de la traduire selon sa disponibilité, ses moyens financiers ou autres. Elle nous demandera quelques efforts mais plus encore, nous apportera cette satisfaction particulière, cette fierté de soi : avoir fait ce qu'il fallait faire quand il fallait le faire. Mais, dans les moments de crise, la solidarité, pour perdurer, a plus que jamais besoin d'être animée par l'esprit de justice.

Pour cette nouvelle année, je vous adresse, bien sûr, tous mes vœux de santé, le bien plus précieux. Mais, je souhaite aussi que cet esprit de solidarité engendre une large adhésion aux actions portées par lui afin que tous ceux qui vivent aujourd'hui des moments trop difficiles, puissent dire demain: "c'est vrai, les jours se suivent et ne se ressemblent pas".

Jean LEFEVRE

INAUGURATION



Le 24 novembre 2012, dans le cadre des cérémonies commémorant la libération de Giromagny, un de ses libérateurs, André Jeanneret a été honoré. La placette qui jouxte la mairie a été baptisée à son nom.

André, Robert, Jean-Louis JEAN-NERET est né à Ronchamp le 5 août 1917. Il a fait ses études à Besançon et est entré à Saint-Cyr d'où il est sorti jeune officier en 1939. Commandant de groupe franc, il s'est distingué pendant la campagne de France de 1939-1940, a obtenu plusieurs citations et est devenu le plus jeune capitaine de France. Plusieurs fois prisonnier, plusieurs fois évadé, il a repris les armes dans l'infanterie coloniale.

Dès le printemps 1944, il a combattu avec les F.F.I qui ont libéré de nombreuses localités des Monts Tarare, du Beaujolais et du Charolais. Il a pris une part prépondérante à l'un des plus beaux faits d'armes des Forces Françaises de l'Intérieur à Montceau-les-Mines, le 6 septembre 1944.

Pendant ce mois de septembre il arrive sur les lieux de sa naissance. La chapelle de Ronchamp qui constitue une poche de résistance importante est détruite. Cette même chapelle sera reconstruite par un membre de la famille Jeanneret, plus connu sous le nom de Le Corbusier.

En Haute-Saône, le front se stabilise ; les armées françaises sont stoppées. Le capitaine Jeanneret tient héroïquement le point d'appui de Mignavillers. Il enlève ensuite une série d'objectifs : Le col de la Chevestraye, Plancher-Bas...

Le 22 novembre 1944, le capitaine JEANNERET entre à Giromagny à la tête de la 1ère compagnie du bataillon de marche N°5 de la 1ère DFL. Il s'arrête à deux pas de la mairie. Une femme, sur le balcon du premier étage de la quincaillerie proche le regarde. Elle le reconnaît et l'appelle. C'est sa mère qui, pour être plus en sécurité, a quitté Belfort et s'est réfugiée à Giromagny.

Devenu Colonel, André JEANNERET a gardé une chaleureuse affection pour Giromagny. Les municipalités successives l'ont honoré. Citoyen d'honneur de la ville, il est décédé le 12 novembre 2011. Il a légué à la ville de Giromagny une partie de ses souvenirs militaires dont une collection de fanions de trompettes. Devant Monsieur le Secrétaire Général, représentant monsieur le Préfet du Territoire de Belfort, le Colonel Lebraud, commandant la Base de Défense de Belfort, le conseiller général Guy Miclo , les anciens combattants, les associations patriotiques et du Souvenir Français, de nombreux élus et Giromagniens, le maire Jean Lefèvre a rappelé les faits mais aussi les liens qui au long des années sont restés forts entre Giromagny et le colonel André JEANNERET.

Ses deux filles Eliane et Marie-Christine Jeanneret, ont, à l'invitation du maire Jean LEFEVRE dévoilé la plaque libellée ainsi: "Place Colonel André Jeanneret, 1917-2011, Libérateur de Giromagny".

Jacques COLJN

CONSEIL DU 30 NOUEMBRE

Quinze conseillers étaient présents et 3 étaient représentés pour cette dernière séance de l'année 2012 convoquée par le maire, Jean LEFE-VRE, afin de se prononcer sur les 8 points inscrits à l'ordre du jour.

En premier point le maire adjoint chargé des finances, Christian CODDET, présente la première proposition de décision budgétaire modificative (DBM) de l'année, proposition rendue nécessaire essentiellement pour des raisons de réglementation comptable. Les éléments principaux de cette DBM, qui porte sur un montant inférieur à 3% du budget primitif hors opérations d'ordre, sont les suivants : en section de fonctionnement 84 k€ de recettes complémentaires, liées principalement à une évaluation prudente en début d'année des dotations nationales, et en contrepartie 12 k€ de provision plus 72 k€ de dépenses complémentaires (dont 35 k€ de dépenses supplémentaires de personnels liées essentiellement à des augmentations de charges et de cotisations ; 20 k€ pour la piscine, 5 k€ pour l'abondement du fond de péréquation communal et 10 k€ complémentaires sur les réseaux de l'avenue de Schwabmünchen); en section d'investissement on note une recette complémentaire de 12 k€ de remboursement de TVA, laquelle est portée simplement en réserve. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le deuxième point à l'ordre du jour propose d'effectuer un "dépoussiérage" des tarifs des services communaux. A l'unanimité le Conseil approuve les nouveaux tarifs suivants applicables à compter du 1er janvier 2013 : Relais des randonneurs, 10 € /nuitée ; Location de la petite salle de la mairie aux extérieurs, 18 € (30 € avec buvette); Location du gymnase de l'école Lhomme pour les associations, 1,80 € /heure (2,80 € /heure pour les extérieures) ; Location de la halle culturelle et sportive côté tennis par les associations, 60 €/jour (150 € /jour pour les extérieures); Jetons de chauffage pour la halle culturelle et sportive, 3 €; Location de la salle de musique de la mairie, 2,20 € /heure ; Location de la salle de musique de l'école Benoît, 1,2 € /heure; Droit de place sur le marché pour les camions, 78 € /jour ; Produits forestiers en forêt communale, 2,5 € /stère pour les fonds de coupe, 15 € /stère pour les chablis, 4 € /stère pour les brins et perches de dépressage, 22 € /stère pour les pins Douglas de diamètre 21 à 31 cm. Par ailleurs les services suivants disparaissent : location de verres, concession perpétuelle au cimetière, dépliants touristiques des circuits des mines et des fontaines.

Les points 3 à 5 portent ensuite sur des aménagements techniques comptables et font l'objet d'une approbation à l'unanimité : admission en non valeur de créances anciennes irrécouvrables pour un montant de 2100 € ; principe d'amortissement sur une durée de 15 ans de la subvention de 30 k€ attribuée au CG90 à titre de participation à la rénovation de la cantine du collège Val de Rosemont ; autorisation donnée au maire d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du montant du budget primitif 2012, au cours du premier trimestre 2013, avant le vote du budget.

Le sixième point concerne une proposition de convention avec le CG90 pour l'organisation d'un groupement de commande de sel de déneigement dans le cadre de la réglementation des marchés publics. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le 7ème point porte sur la gestion de la forêt communale. En ligne avec la politique établie antérieurement le maire propose de mettre en vente sur pied et en bloc, par les soins de l'ONF, les produits des parcelles 5, 8, 28 et 33. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le dernier point concerne la gestion des personnels avec la proposition d'ouvrir un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe (en fermant corrélativement un poste d'adjoint technique de 1ère classe), afin de permettre une évolution de carrière pour un agent communal. Cette évolution étant en phase avec l'évolution des tâches prévues dans le cadre de ce poste, elle est acceptée à l'unanimité.

Christian CODDET

SECURITE ROUTIERE

Le 12 décembre dernier les délégués à la sécurité routière du département ont été réunis au siège de la CCHS par les services préfectoraux afin de faire le point sur les résultats obtenus dans le cadre du document général d'orientation de sécurité routière 2009-2012 et de préparer le schéma général pour les années 2013-2015 (les orientations portent sur les questions d'infrastructure, d'éducation, de formation et de contrôles).

En dépit de la tendance générale à la baisse de l'accidentologie au niveau national, on constate sur notre département que la situation n'a guère évolué entre 2006 et aujourd'hui. Toutefois on peut se consoler en notant que l'indice de gravité des accidents a tendance à baisser et que le taux d'accidents rapporté à la population reste inférieur à la moyenne nationale.

Si la moitié des accidents se produit sur l'agglomération de Belfort, avec pour victimes principales les piétons et les cyclomotoristes, les accidents les plus graves ont lieu en rase campagne (RD 465, RD 19, RD 83, RD 419) avec pour facteur essentiel la vitesse (plus de la moitié des tués a rencontré un obstacle fixe), sans que l'on puisse déceler de point noir particulier.

Le comportement reste donc à ce jour le principal facteur d'accident : le dépistage d'alcoolémie chez les accidentés révèle par exemple un taux 4 fois plus élevé qu'en condition aléatoire et de nombreux jeunes payent un lourd tribut au non respect de la réglementation, en particulier les cyclomotoristes (taux d'accident voisin de 0,5 % /an).

Notre commune quant à elle a connu 4 accidents corporels dans la période 2008-2011 dont une moitié impliquant de jeunes cyclomotoristes. Les efforts pour la période à venir continueront donc à privilégier la sensibilisation des jeunes et à promouvoir la maîtrise de l'alcoolémie et de la vitesse.

Christian CODDET

SOCIAL

L'État et le Département proposent les services d'un travailleur social au sein du Commissariat de Police de Belfort et de la gendarmerie, suite à la signature d'une convention entre la préfecture et le Conseil Général favorisant le relais entre les forces publiques et les services sociaux. Établi depuis 2010 il opère à plein temps, dont 80% en commissariat et 20% en brigade de gendarmerie dans la quasi-totalité du département. Il se charge d'accueillir les victimes d'actes délictueux et de les orienter, si besoin, vers les services appropriés : « Les situations qui me sont adressées sont hors champs de compétence des services de police et de gendarmerie. Elles relèvent de réponses sociales présentes dans le département, autant institutionnelles qu'associatives dans une logique de complémentarité de services publics », définit l'agent départemental William Pereira. Celui-ci traite en grande majorité des cas de violences familiales, conjugales, de détresse sociale. Il est présent chaque mardi matin à la brigade de Giromagny pour prendre contact avec les victimes qui lui sont adressés par les gendarmes. A la différence de ses collègues travailleurs sociaux du Conseil Général, il n'est saisi que dans les situations qui ont donné lieu à une intervention de gendarmerie. En lien constant avec le Point Accueil Solidarité Nord Territoire, William Pereira est venu présenter dernièrement son activité au Maire et au CCAS de Giromagny.

NB: L'installation du travailleur social au sein du commissariat de Belfort et en gendarmerie est financée en partie par l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et en partie par le Conseil Général

ENQUETE

Par arrêté du 22 novembre le préfet du Doubs a prescrit une enquête publique relative au plan de protection de l'atmosphère de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle dans la période du 3 janvier au 6 février.

Le dossier complet est consultable en mairie aux heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche Comté à l'adresse: www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr. Le registre d'enquête sur lequel chaque citoyen peut apporter ses réflexions sera ouvert en mairie sur la même période et le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie le 1er février de 14H00 à 16H00.

FLEURISSEMENT

Le 28 novembre 2012, les lauréats du concours communal des maisons balcons et jardins fleuris ont été reçus en mairie.

L'année 2012 a été une année un peu particulière pour le fleurissement ; juin et juillet ont été pluvieux et froids et les fleurs ont souffert. Après la canicule d'août, la végétation est subitement repartie et on a pu voir les vasques, les jardinières et les massifs reprendre vie et nous enchanter jusqu'à l'automne.

Le jury composé d'élus, de personnes extérieures et d'employés des services techniques s'est attaché à décrire ce qui faisait l'attrait des différents embellissements floraux. Il a découvert des balcons entièrement recouverts par un ensemble varié et harmonieux et particulièrement soigné, des maisons et des jardins où la personnalité de chaque jardinier s'était exprimée : fleurs à profusion avec des har-

monies heureuses, petit jardin caché et discret havre de paix magnifique au milieu des immeubles, alliance des arbustes des fleurs et des plantes de nos régions, corbeilles et paniers tressés pour agrémenter les pelouses, équilibre savant entre les fleurs et les arbres du verger, des fleurs sur le balcon mais aussi les hibiscus, les rudbeckias dans le jardin, une composition ou pas un centimètre carré n'est perdu, des naines aux grimpantes, surveillées par une dame au chapeau fleuri...

Ont été récompensés: Micheline Bougroun, Agnès et Jean-Louis Canal, Renée et Louis Chipeaux, Marie-Noëlle et Sylvain Gally, Danielle et Georges Gaudfrin, Monique et Alain Mercet, Claire et Philippe Sudre, Gérard Weidman, Ginette et Gino Zaretti, Andrée et Marcel Zimmermann. Félicitations à tous.

Jacques COLIN



QUI ETES VOUS CATHERINE TROTTA?



C'est le 20 septembre 2011 que Catherine TROTTA a démarré une nouvelle aventure en se plaçant derrière le comptoir des Caves du Mont Jean, au 6 faubourg de Belfort.

"J'ai toujours exercé dans la vente au particulier, mais la vente de boissons a tout de même été une expérience nouvelle. En effet, après avoir été vendeuse de robes de mariées chez Lamielle à Belfort, me lancer dans les vins et spiritueux est un beau challenge!"

Effectivement, et comment l'avezvous relevé?

"En m'impliquant beaucoup, en me formant aussi. Et puis, sincèrement, il n'y a pas de secret. Pour réussir dans la vente, il faut aimer et s'intéresser à son produit. Par ailleurs, j'ai eu à Giromagny un accueil formidable de la part des anciens clients de Mr. Blanc, l'ancien propriétaire mais aussi de l'ensemble des habitants du Giromagny et des alentours. Pour preuve, quasiment 30 nouveaux clients enregistrés par semaine en 2012."

En me promenant dans le magasin, je vois que des choses ont changé. Vous y avez amené votre touche personnelle.

Oui, nous avons voulu créer un espace plus cosy pour la présentation des vins, un peu plus intimiste. J'ai aussi mis en rayon une très belle gamme de whiskies et la vente de paniers gamis fonctionne très bien. En fait, pour moi le plaisir des yeux (l'emballage) compte autant que le contenu. Le paquet cadeau est la première chose qu'on voit lorsque l'on vous offre un cadeau. J'attache donc beaucoup d'importance à l'emballage.

C'est vrai, et quelle serait votre plus belle anecdote depuis que vous êtes ici?

D'avoir trouvé un vin rouge pour accompagner, devinez-quoi, une choucroute! En effet, le client ne souhaitait ni vin blanc, ni vin d'Alsace! Un défi qui n'était pas gagné d'avance!

Thierry STEJNBAUER

GIROPRATIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Pompiers :18 SAMU :15

EDF: 08 10 33 32 25 **GDF**: 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19 **CCHS assainissement**: 03 84 27 15 98

Pharmacie: 03 84 27 72 16 **Médecin de garde**: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr giro.com@giromagny.fr

EN JANUIER ...

Mardi 1^{er}: # Nouvel an. Penser aux bonnes résolutions!!!

Jeudi 3 : # Début de l'enquête publique relative au plan de protection de l'atmosphère de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle (jusqu'au 6 février).

Lundi 7 : # Réunion Pac Eurêka en mairie à 14H00.

Vendredi 11 : # Cérémonie des voeux au agents comunaux à 17H00.

Samedi 12 : # Réunion du Conseil Municipal d'Adolescents en mairie à 10H00.

Cérémonie des voeux de la municipalité.

Dimanche 13 : # Assemblée générale de l'UNC en salle des fêtes de la mairie à 9H00.

Mercredi 16: # Passage de la déchetterie mobile sur le parking du stade Edouard Travers, avenue Jean Moulin, de 12H00 à 19H00.

Dimanche 20: # Assemblée générale de la FNACA en salle des fêtes de la mairie à 9H30.

Vendredi 25 : # Conseil municipal à 19H00.

Jeudi 31: # Don du sang en salle des fêtes de la mairie organisé par la Croix Rouge à partir de 16H00.

Vendredi 1^{er} février: # Permanence en mairie du commissaire enquêteur sur plan de protection de l'atmosphère de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle de 14H00 à 16H00.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

http://www.giromagny.fr

Mise en page
Christian CODDET
Direction de la publication
Jean LEFEVRE
Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie
N° 131 - Dépôt légal 01-2013

CONSEIL CCHS DU 18 DECEMBRE

Le 18 décembre, le Conseil de la CCHS était réuni par le Président Daniel ROTH pour la dernière séance de l'année. 22 conseillers étaient présents et toutes les propositions soumises au vote ont fait l'objet d'une approbation à l'unanimité.

Les premiers points portaient sur des questions financières avec une décision budgétaire modificative mineure (824€), une admission en non valeur de créances irrécouvrables (3147 € pour le budget assainissement et 16164 € pour le budget communautaire), une régularisation de convention avec le syndicat des eaux pour permettre le remboursement des travaux engagés par la CCHS pour le compte du syndicat (remplacement de conduites d'eau lors de travaux d'assainissement), autorisation donnée au président pour l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement au début de l'année 2013, dans le cadre de la réglementation.

Le Conseil approuve ensuite la modification du niveau de 2 postes pour permettre une évolution de carrière des agents ainsi que l'ouverture d'un nouveau poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques dans le cadre d'un cofinancement par le Conseil Général.

La convention triennale de mise à dis-

position du Service d'Information Géographique du SIAGEP sera renouvelée (cotisation annuelle de l'ordre de 12 000 €).

Des subventions exceptionnelles à 17 associations sportives sont attribuées au titre d'un soutien à des participations aux compétitions pour un montant total de 16 000 €. Les tarifs de l'assainissement pour 2013 sont ensuite approuvés (56 € pour la part fixe et 1,45 €/m3) avec une hausse de 3%, conformément à la planification établie en 2010. Malgré cette hausse, ces tarifs restent de très loin les plus bas du département.

Le transfert éventuel de nouvelles compétences est débattu et approuvé : 1) dans le domaine des actions visant à favoriser le maintien à domicile par l'adaptation des logements à la dépendance et au vieillissement ; 2) dans le domaine de la mise en place et de la gestion d'une fourrière automobile ; 3) dans le domaine de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes par une participation aux dispositifs d'insertion mis en place par les partenaires institutionnels.

En fin de séance le Conseil prend connaissance de l'activité d'une nouvelle employée du PNRBV, Sabine VAUTRIN, urbaniste conseil, hébergée dans les locaux de la CCHS.

Christian CODDET

GIROMAGNY VOLLEY-BALL



Bien qu'encore jeune, le club Giromagny volley-ball a tenu toutes ses promesses en 2012. Suite à une première saison pendant laquelle l'équipe minime a participé avec succès au championnat régional, de nouvelles joueuses ont rejoint l'effectif. Après un début prometteur (une très belle 2ème place au classement général provisoire), le club a reçu, le 15 décembre, dix équipes venues de toute la Franche-Comté.

Lors de ce tournoi, le Giromagny volleyball, présidé par Ghislaine PRENEZ et entraîné par Jacques LABREUCHE, a démontré son dynamisme. Les volleyeuses ont proposé un très beau jeu devant un public venu nombreux pour les encourager.

Les parents des joueuses sont toujours présents, que ce soit à domicile ou lors des déplacements. Pour mener à bien les objectifs du club, les membres du conseil d'administration ont apprécié le soutien de la municipalité de Giromagny, de la communauté de communes "la Haute Savoureuse" et du Conseil Général, sans oublier Intermarché qui leur permet d'évoluer dans de très belles tenues. Toutes les conditions sont réunies pour continuer sur cette lancée.

Véronique COUTELJER